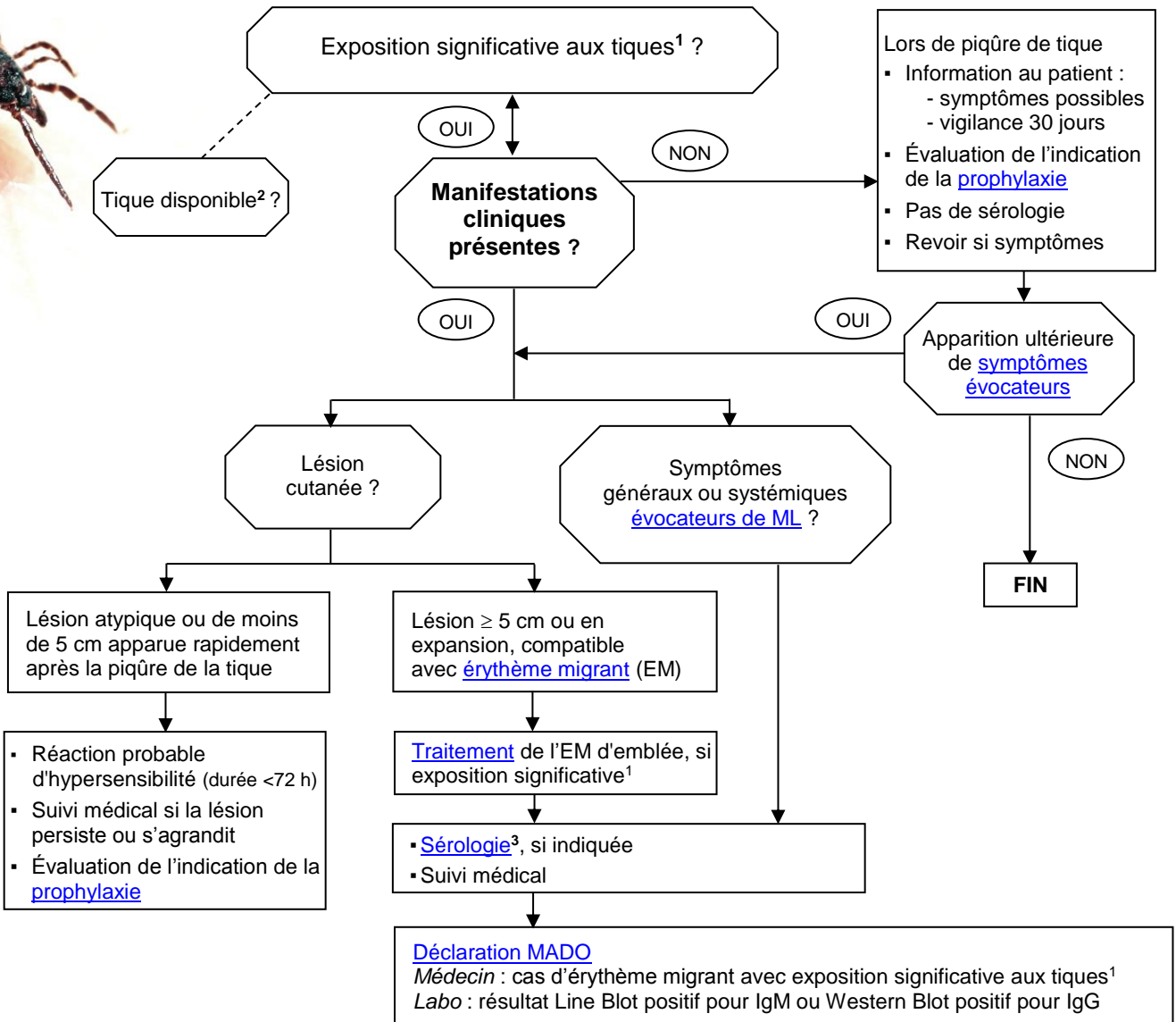


# AIDE-MÉMOIRE CONDUITE LORSQUE LA MALADIE DE LYME EST SUSPECTÉE



## 1 Exposition significative aux tiques

L'exposition aux tiques est significative si une piqûre de tique est objectivée ou si ces deux éléments sont présents : 1) une **activité à risque** (contact avec la végétation - boisé ou hautes herbes) **ET** 2) l'activité a eu lieu dans une **zone reconnue à risque\*** d'exposition aux tiques. On recherche une histoire d'exposition significative dans les 30 jours précédant l'apparition des symptômes de maladie de Lyme précoce ou dans les trois mois précédant pour une maladie de Lyme au stade disséminé précoce.

## 2 Analyse de la tique

- L'identification de la tique et la recherche du *Borrelia* à des fins cliniques ne sont pas nécessaires. Toutefois, dans un but de surveillance épidémiologique, l'analyse de la tique est très utile lorsqu'elle provient d'un territoire avec des municipalités non endémiques pour la maladie de Lyme\*. Acheminer l'échantillon vers le laboratoire de votre établissement, selon les procédures locales en vigueur.

## 3 Sérologie

- La sérologie est indiquée si l'exposition est incertaine en présence d'une lésion cutanée compatible avec un EM ou s'il s'agit de manifestations cliniques autres que l'EM.
- Prélever un premier sérum après l'apparition des symptômes, il sera analysé seul. Si le résultat sérologique est négatif et que la maladie de Lyme est suspectée, il est recommandé de prélever un deuxième sérum, de deux à quatre semaines après le premier.
- Si la première sérologie est prélevée plus de six semaines après le début des symptômes, il n'est généralement pas nécessaire de procéder à la deuxième sérologie.

\*Voir [carte interactive de risque d'exposition aux tiques en Montérégie](#)

Production : Direction de santé publique de la Montérégie

[Section Professionnels - Extranet](#)

[www.maladiedeLymeMonteregie.com](http://www.maladiedeLymeMonteregie.com)